

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'ADHESION A LA CONVENTION LOCALE TAXI



Pour vous **conventionner** avec l'assurance maladie, veuillez nous adresser par mail (rps@cgss.re) les éléments suivants :

- Extrait d'immatriculation au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés ;
- Autorisation de stationnement du véhicule utilisé pour réaliser les transports dans le cadre de la présente convention (*patente*) ; (+ arrêté de mairie qui valide la cession à titre onéreux (en cas de rachat))
- Photocopie conforme du document attestant de la date de création de l'ADS avant le 03/10/2014 (*photocopie de la première ADS ou copie d'un extrait du registre*)
- Photocopie conforme de la carte grise justifiant de la réalisation des contrôles techniques
- Récépissés du contrôle technique ;
- Attestation d'assurance du ou des véhicules ;
- Justificatif d'assurance responsabilité civile professionnelle spécifique au transport de personnes à titre onéreux ;
- Carnet métrologique et relevé des visites périodiques du compteur horokilométrique ;
- Photocopie conforme de la carte professionnelle du conducteur en cours de validité ;
- Attestation d'aptitude physique (*carte jaune*) ;
- Attestation de formation continue ;
- Attestation selon laquelle l'entreprise de taxi est à jour du règlement de ses cotisations sociales ;
- Justificatif d'équipement du véhicule pour l'édition d'une note (*imprimante dans le carnet métrologique*) ;
- RIB
- Pour le ou les véhicules équipés pour recevoir des fauteuils roulants le ou les documents définis localement pour justifier de l'application des dispositions de la présente convention.

VOUS AVEZ DES SALARIES

- Déclaration URSSAF d'embauche du ou des salariés ;
- Photocopie conforme de la carte professionnelle du/des chauffeurs ;
- Attestation d'aptitude physique (*carte jaune*) ;
- Attestation de formation continue.

VOUS ETES LOCATAIRE GERANT

- Contrat de location-gérance ;
- Document ou cachet de la mairie qui valide la location gérance.